

Conseil d'Etat, ordonnance du 15 avril 2020, n° 440002 (Dépistage systématique et régulier des personnes résidant en EHPAD)

15/04/2020

Le juge des référés du Conseil d'Etat par une ordonnance rendue le 15 avril 2020 rappelle l'égal accès aux soins hospitaliers et aux soins palliatifs pour les résidents en EHPAD présentant des symptômes du Covid-19 et la mise en place d'une campagne de dépistage systématique des personnels et résidents des EHPAD dans lesquels un cas de contamination à ce virus a été constaté. Il rejette les demandes des requérants d'enjoindre à l'État de prendre des mesures complémentaires.